

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 13 Octobre 2016.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. RICARD Jean-François, CODET Stéphane et BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. FLIPPOT Jacky (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), Mme AUBRY Sylvie (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*) et Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à M. COLIN Arnaud*).

SECRETAIRES DE SEANCE : M. Jean-Luc POINTEAU et Mme Marie-Hélène GUILLAUME.

OBJET : *Tarifs concessions cimetière 2017.*

N° 2016 / 10 / 11

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis de la Commission Urbanisme – Agriculture – Travaux du 7 Septembre 2016,

Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,

Le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les tarifs des concessions (2 m²) et des cavurnes dans le cimetière, et ce à compter du 1^{er} Janvier 2017 :

NOM DU TARIF	Tarifs 2017
Concessions cimetière	
<i>Concessions et cavurnes pour 15 ans</i>	184,00 €
<i>Concessions et cavurnes pour 30 ans</i>	342,00 €
<i>Concessions et cavurnes pour 50 ans</i>	1 137,00 €
<i>Case colombarium pour 15 ans</i>	375,00 €
<i>Case colombarium pour 30 ans</i>	641,00 €
<i>Taxe dispersion et identification jardin de souvenir</i>	90,00 €

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 24 Octobre 2016,

Le Maire.



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20161020-CM-2016-10-11-
DE
Date de télétransmission : 24/10/2016
Date de réception préfecture : 24/10/2016